

# CHAVEIGNES

En direct de la Mairie



**Numéro 28 - décembre 2012**

... En direct de la Mairie

Périodique d'informations municipales



# MOT DU MAIRE



2012 se termine déjà !!!

2012, année des « changements ». Mais la crise, elle, perdure. Les règles de fonctionnement ont également changé. Changement de cap donc pour nos finances en réduisant dépenses et investissements. Notre budget préconisé et voté a été tenu. Malgré les difficultés et la conjoncture, les taxes locales, cela ne vous a pas échappé, n'ont pas été augmentées, pourtant, seul moyen facile de gonfler nos finances pour faire face.

Les projets annoncés ont de même été réalisés :

- ✓ entretien de nos bâtiments communaux (salle des fêtes)
- ✓ enfouissement et renforcement électrique
- ✓ travaux de voirie
- ✓ audit éclairage public
- ✓ signalétique commerciale des services et rues
- ✓ fleurissement (par nos agents)
- ✓ entretien chemins et fossés...

En 2013, d'autres verront le jour également :

- ✓ site internet (laissé en attente)
- ✓ changement de notre matériel roulant (tracteur avec broyeur)
- ✓ réhabilitation de zones dégradées dans la continuité de notre programme d'urbanisation
- ✓ numérotation complète des différentes habitations de notre commune

Bien des choses restent à faire et l'équipe municipale poursuivra ses efforts selon ses moyens.

2013 sera également l'année de la fête du monde rural (comice agricole) qui se déroulera plus particulièrement le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre. Nous comptons sur la mobilisation de tous pour valoriser dignement notre commune.

Enfin, je remercie, au nom de la collectivité, toutes celles et ceux qui de près ou de loin, ont contribué à la réussite de nos animations devenues traditionnelles, moments utiles, nécessaires et oh combien conviviaux !!!

En attendant de vous rencontrer plus nombreux aux vœux de la commune,

**le vendredi 18 janvier à 19 h 30 à la salle des fêtes,**

je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

# BUDGETS ET FINANCES

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Section de fonctionnement  
Résultat reporté ..... + 162 589.50 E  
Dépenses de l'exercice ..... 378 105.07 E  
Recettes de l'exercice ..... 495 295.54 E  
Résultat de clôture ..... + 279 779.97 E

Section d'investissement  
Résultat reporté ..... - 37 205.30 E  
Dépenses de l'exercice ..... 179 198.15 E  
Recettes de l'exercice ..... 113 371.40 E  
Résultat de clôture ..... - 103 032.05 E  
Restes à réaliser  
Dépenses ..... 1 620.00 E  
Recettes ..... 3 500.00 E  
Résultat définitif ..... - 101 152.05 E

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE BUDGET PRIMITIF 2012

Section de fonctionnement  
équilibrée en recette et en dépense à : ..... 613 292.92 E  
Section d'investissement  
équilibrée en recette et en dépense à : ..... 470 802.05 E

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

- Taxe d'habitation ----- 13.25 %  
- Taxe foncière (bâti) ----- 11.55 %  
- Taxe foncière (non bâti) ----- 35.87 %  
- CFE ----- 16.20 %

## PARTICIPATION AUX ECOLES

Ecole du Sacré Cœur ----- 7 880 E  
Ecole de L'Ile Bouchard ----- 260 E  
Ecole de Champigny Sur Veude ----- 965 E  
Ecole de Richelieu ----- 9 798 E  
Regroupement pédagogique  
La Tour - Courcoué - Luzé - Verneuil ---- 479 E



## BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Section d'exploitation  
Résultat reporté ..... + 30 269.47 E  
Dépenses de l'exercice ..... 66 236.13 E  
Recettes de l'exercice ..... 84 001.47 E  
Résultat de clôture ..... + 48 034.81 E

Section d'investissement  
Résultat reporté ..... + 545.18 E  
Dépenses de l'exercice ..... 27 380.20 E  
Recettes de l'exercice ..... 27 702.29 E  
Résultat de clôture ..... + 867.27 E  
Restes à réaliser  
Dépenses ..... 0.00 E  
Recettes ..... 0.00 E  
Résultat définitif ..... + 867.27 E

## BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2012

Section d'exploitation  
équilibrée en recette et en dépense à : ..... 100 414.81 E  
Section d'investissement  
équilibrée en recette et en dépense à : ..... 20 467.27 E

## BUDGET DU LOTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Section de fonctionnement  
Résultat reporté ..... - 69 788.92 E  
Dépenses de l'exercice ..... 317 114.29 E  
Recettes de l'exercice ..... 172 805.15 E  
Résultat de clôture ..... - 214 098.06 E

Section d'investissement  
Résultat reporté ..... - 13 518.58 E  
Dépenses de l'exercice ..... 162 904.04 E  
Recettes de l'exercice ..... 289 287.79 E  
Résultat de clôture ..... + 112 865.17 E  
Restes à réaliser  
Dépenses ..... 0.00 E  
Recettes ..... 0.00 E  
Résultat définitif ..... + 112 865.17 E

## BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT- BUDGET PRIMITIF 2012

Section d'exploitation  
équilibrée en recette et en dépense à : ..... 460 865.17 E  
Section d'investissement  
équilibrée en recette et en dépense à : ..... 579 295.00 E

## VENTE DE BOIS

Vente de bois à 15 Euros le stère à Richard DELAGARDE pour trois stères et Jean-François MALECOT pour deux stères.

## VOTE DES SUBVENTIONS 2012

Aide à Domicile en Milieu Rural -----	150 E
Automne Paisible -----	150 E
Chaveignes Accueil-----	152 E
Club de la Bonne Entente -----	152 E
Comice Agricole Arrondissement -----	60 E
Comité des Fêtes -----	400 E
Restos et Relais du Cœur -----	250 E
Comité des Fêtes pour le Feu d'Artifice --	1200 E
Syndicat de Chasse -----	200 E
Union Commerciale Artisanale -----	250 E
Prévention Routière-----	50 E
Safraniers de Touraine-----	152 E
FLES de CHINON -----	150 E
Mission Locale -----	150 E
CPIE -----	30 E
Fond de solidarité pour le logement -	150 E
CFA de Tours -----	70 E
Anciens Combattants -----	30 E
MFR Azay Le Rideau -----	70 E

## EMPRUNT

Pour financer l'achat d'un tracteur, réalisation auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Loire-Centre d'un emprunt de 30 000 € au taux de 1,910 %. La commission d'engagement s'élève à 150 Euros.

## **URBANISME**

### DROIT DE PREEMPTION

Institution du droit de préemption urbain sur les secteurs des zones urbaines (U) et des zones à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 26 septembre 2011.

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Discussion sur le permis de construire accordé sur la parcelle ZO 23 au lieu-dit « Le Buisson Penot » que la DDT a instruit. Il tient compte des restrictions émises quant au projet initial notamment sur la surface réservée le long de la RD 20 pour la sécurité routière, les hauteurs de clôture et les limites avec le riverain. Le Conseil Municipal veillera particulièrement à la réalisation de ce projet et au strict respect du permis accordé.

### CONVENTION AVEC LA DDT POUR INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Demande que la DDT instruisse les déclarations préalables et un délai soit accordé à la commune pour instruire les CUa. Le document d'urbanisme est récent, il faut le temps de se l'approprier et de travailler avec la DDT sur les prochaines demandes afin de se former.

## PERMIS DE DEMOLIR

Suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, institution du permis de démolir sur toute la commune y compris hors secteur sauvegardé.

## **VOIRIE**

### NETTOYAGE DU RESEAU DES EAUX PLUVIALES

Réalisation des travaux relatifs à la conduite de refoulement ensablée du poste à La Coupure du Parc qui s'élève à 902,98 Euros

### REPLACEMENT DE POTEAUX INCENDIE

Changement de deux poteaux incendie : le n°11 au niveau du 24 Avenue de la Coupure du Parc et le n°18 au niveau du lieu-dit « La Viellerie » réalisé par l'entreprise VEOLIA pour un montant de 3 089 Euros HT

## DENOMINATIONS DES RUES

Dénomination officielle des voies suivantes :

- \*Route de Verrières : VC 302 traversant la déviation du n° 1 rue de Verrières à la RD 361
- \*Chemin du Gué Roger : voie allant du n°4 rue de Champvent au n°19 rue de Verrières
- \*Place du 19 mars : place au niveau du n°1 rue du 19mars
- \*Allée du Gué Roger : parcelle ZN 93
- \*Allée des Amandiers : parcelle ZM 48
- \*Rue des Noyers : voie allant du n°1 rue du 19 mars au 36 Rue de Champvent puis en cas de réalisation du lotissement, rue qui le desservira

### SECTEUR DE CHAMPVENT PROJET D'EFFACEMENT DE RESEAUX POUR 2013

Présentation du projet du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire) qui demande si l'opération de dissimulation de réseaux « Rue de Champvent » sera réalisée pour 2013. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette opération pour 2013.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Présentation des devis de travaux de voirie pour la réfection d'une partie de la Route de Thuet, Rue de Champvent, Route des Bruères et du Moulin Achard : Les travaux seront réalisés par l'entreprise S.A. HEGRON pour un montant de 30 572,50 € H.T..

## **MATERIEL**

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT SEGILOG**

Renouvellement, pour 3 ans, du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services de la Société SEGILOG.

### **ACHAT DE MATERIEL TECHNIQUE**

Achat d'un tracteur auprès de l'entreprise BRIANT pour un montant HT de 41 000.00 Euros et reprise de l'ancien pour un montant HT de 18 000.00 Euros, un souffleur pour un montant TTC de 299.00 Euros et un broyeur pour un montant HT de 7 900.00 Euros et reprise de l'ancien pour un montant HT de 1 500.00 Euros.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### **CNAS : CHARTE DE L'ACTION SOCIALE**

Adoption de la charte du CNAS dont les objectifs sont la solidarité et la mutualisation.

### **ASSURANCE STATUTAIRE : CONSULTATION PAR LE CENTRE DE GESTION**

Le Centre de Gestion est chargé d'organiser, pour le compte de la commune une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision. Le contrat devra garantir tout ou partie des risques suivants : personnel affilié à la CNRACL : décès, invalidité, incapacité et accidents ou maladies imputables ou non au service et personnel affilié à l'IRCANTEC (agents titulaires ou stagiaires et agents non titulaires) : incapacité et accidents ou maladies imputables ou non au service

### **AVANCEMENT DE GRADE**

Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe préalablement créé, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012.

## **CIMETIERE**

### **RETROCESSIONS DE CONCESSION**

Emplacements 74 et 75 : deux concessions cinquantenaires acquises le 1<sup>er</sup> juin 1976 dans le cimetière de Chaveignes. Remboursement d'une partie des concessions au prorata du temps restant jusqu'au 31 mai 2026.

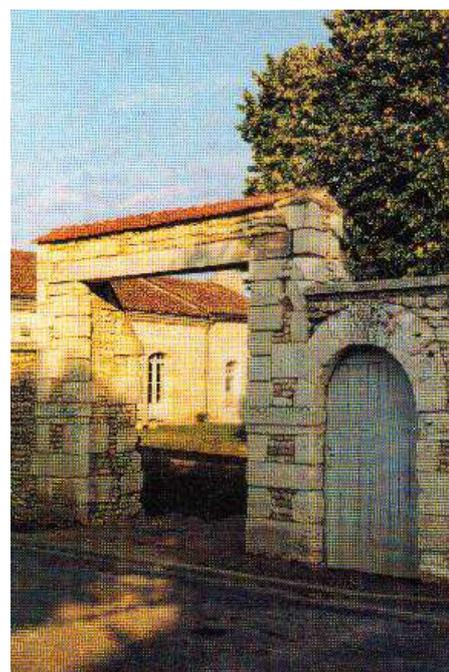
Emplacement 53 : une concession cinquantenaire acquise le 20 juillet 2004 dans le cimetière de Chaveignes. Remboursement d'une partie des concessions au prorata du temps restant jusqu'au 20 juillet 2054.

## **LOGEMENT**

Souscription auprès de la Société ELM LEBLANC des contrats d'entretien des chaudières gaz des 3 logements locatifs allée et rue du Gué Roger. Le montant sera répercuté sur les charges du loyer.

## **MANIFESTATION**

Choix des animations suivantes pour le marché fermier : l'arbre voyageur pour un montant de 460 €, Marcel et Marcelle pour un montant de 550 € + 2 repas, jeux en bois avec un responsable pour un montant de 200 €.



## SALLE DES FETES

### TRAVAUX

Démoussage de la toiture de la salle des fêtes pour montant de 3 501 € H.T. suivant le devis de l'entreprise SIMONNEAU Jean-Claude

### TARIF DE LOCATION

#### A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013

Période du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre

Locataire habitant la commune

Une journée ----- 90 E

2 journées ----- 145 E

Vin d'honneur ou réunion

soit 5 h de location ----- 35 E

Locataire n'habitant pas la commune

Une journée ----- 145 E

2 journées ----- 230 E

Vin d'honneur ou réunion

soit 5 h de location ----- 40 E

Période du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril

Locataire habitant la commune

Une journée ----- 125 E

2 journées ----- 215 E

Vin d'honneur ou réunion

soit 5 h de location ----- 70 E

Locataire n'habitant pas la commune

Une journée ----- 180 E

2 journées ----- 300 E

Vin d'honneur ou réunion

soit 5 h de location ----- 75 E

Sous réserve que la salle ne soit pas louée par une autre personne

Clés prises la veille à 18 h 00 ----- 20 E

Clés rendues le lendemain à 11 h 00 ----- 20 E

Location pour une association

ayant son siège social à Chaveignes ----- 31 E

œuvrant en faveur de l'emploi ----- 31 E

Caution restituée ou remise suivant

l'état du parquet ----- 30 E

l'état de la salle ----- 122 E

Chaque association ayant son siège social à Chaveignes bénéficie une fois par an de la gratuité de la salle pour une manifestation lucrative.

## DIVERS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le dossier de demande d'autorisation d'exploiter de la Ste KNAUF INDUSTRIES OUEST suite à un réaménagement du site situé à Richelieu.

# POUR MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

## Quelques recommandations

Sécurité doit être le mot d'ordre pour tous.

Respect de la vitesse sur le territoire communal (abords des commerces, routes, chemins...), tonnage, passage piétons et vélos, les sens de circulation, fleurissement de nos parterres et ceux de certains propriétaires complaisants.

Soyons vigilants à notre environnement

Entretenons nos murs, haies, élaguons nos arbres pour éviter les nuisances (téléphone, électricité, passage), respectons les distances de plantations

Utilisons notre déchetterie pour tous nos détritrus (il est dommage de minimiser son fonctionnement, nous le finançons)

Arrêtons les brûlages de toutes natures (interdit par la préfecture). Le voisinage en subit les désagréments, pollution

Attention au démarchage pour de multiples services ou travaux

De même pour réguler certaine situation administrative, il est souhaitable, en arrivant et en partant de la commune, de le faire savoir ou de vous présenter à la mairie qui d'ailleurs pourrait vous renseigner utilement dans la plupart des cas.

Cette démarche n'a que le but ambitieux de mieux vivre à Chaveignes.



# ETAT CIVIL



## Naissances

Théo BÂCLE  
Marlon BROSSET  
Lenny DELAUNAY  
Victoire DEVERGNE  
Rose DIEU  
Armelle GROLLEAU  
Lana SECHET



## Décès

Claudy AMIRAULT  
Jean-Louis PRÉVÔT

## COORDONNÉES DE LA MAIRIE

### Adresse :

Le Bourg 37120 CHAVEIGNES

Téléphone : 02 47 58 16 74

Fax : 02 47 95 31 16

### Adresse électronique :

[mairiedechaveignes37@wanadoo.fr](mailto:mairiedechaveignes37@wanadoo.fr)

### PERMANENCES DU MAIRE

Lundi de 9 H 00 à 12 H 00

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00

### HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 9 H 00 à 12 H 00

Mardi de 9 H 00 à 12 H 30

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Jeudi de 9 H 00 à 12 H 30

Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00

# CCAS

## Centre Communal

## d'Action Sociale

Rappelons tout d'abord que le C.C.A.S de notre commune a pour but premier d'aider et de soutenir (matériellement , financièrement ou moralement) toute personne en difficulté . Si vous -même ou une personne que vous connaissez est dans ce cas n'hésitez pas à contacter l'un des membres du C.C.A.S qui interviendra en toute confidentialité auprès de la mairie.

Comme tous les ans d'autres actions ont été renouvelées telles que la participation au goûter de la fête de Noël des enfants de la commune et le repas du 11 novembre. Ce jour là les personnes âgées de plus de 70 ans étaient invitées gracieusement au repas donné dans la salle des fêtes où nous avons passé un excellent moment de convivialité entouré de leurs accompagnateurs .La participation des animateurs Alain et Dominique a été très appréciée .Nous espérons vous rencontrer encore plus nombreux l'an prochain.



# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**OBJECTIF  
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE  
ET DES  
AFFAIRES MILITAIRES

**SGA**  
Service Général de l'Armée

INSTITUT  
DU SERVICE NATIONAL

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS REGION NORD-OUEST

CSN Rennes • Départements 44 / 35 / 53 • 02 23 44 50 01

CSN Brest • Départements 22 / 29 / 56 • 02 98 37 75 58

CSN Caen • Départements 14 / 50 / 61 • 02 31 38 47 50

CSN Angers • Départements 37 / 72 / 49 / 85 • 02 44 01 20 50/60

CSN Rouen • Départements 27 / 28 / 76 • 02 32 08 20 85/40

CSN Orléans • Départements 18 / 36 / 41 / 45 • 02 38 65 21 32



## Club de la Bonne Entente

2012 fut une année bien remplie entre nos réunions, nos concours de belote et nos diverses manifestations. Nous sommes heureux de compter 50 adhérents en 2012, contre 37 en 2009,

44 en 2010, 48 en 2011. Il faut souligner que d'année en année, des personnes ne reprennent pas leur carte car elles sont trop fatiguées ou malades. En 2012, nous avons inscrits 7 nouveaux adhérents ce qui fait que bon an mal an, nous arrivons au score de 50 inscrits.

Des nouveaux adhérents retrouvent des cousins, perdus de vue depuis un certain temps.

Pour 2013, nous continuons nos trois concours de belote dans la salle des fêtes de Champigny-sur-Veude, nos repas de Pâques et Noël dans la salle des fêtes de Chaveignes.

Les adhérents jouent aux cartes « belote », au scrabble, à des jeux divers.

Osez pousser la porte le mercredi jour de réunion, vous y constaterez la « Bonne Entente » qui règne entre nous tous.

Que cette année 2013 qui arrive, vous apporte joie et bonheur et surtout la santé.

Nous remercions la municipalité pour la gratuité de la salle mise à notre disposition et l'attribution d'une subvention.

Le Président,  
D. NOIRE



## Chaveignes

### Accueil

L' Association, née il y a 17 ans maintenant fonctionne toujours les jeudis après-midi de 14 h à 18 h à la salle communale de Chaveignes avec de nouvelles créations chaque année, ainsi que des sorties à des expositions de loisirs créatifs.

Tous nos remerciements à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour le prêt de la salle et la subvention accordée annuellement.

La Présidente,  
Mme BERGER Marguerite



## DES NOUVELLES DE L' U C A

Une année assez difficile pour nous tous...

Le temps capricieux a bien écourté l'été, la crise, les annonces de récession etc....agissent sur le moral de chacun de nous.

Cependant, cette année LE VIDE GRENIER du 09 septembre 2012 a bénéficié, lui, d'une température clémente d'une part et d'une fréquentation en hausse d'autre part.

Nous continuons de persévérer pour vous offrir, chers clients, plus d'attractions près de chez vous. D'autres projets sont en vue....

Pour ce faire, nous avons édité un mémento des enseignes présentes à CHAVEIGNES en 10000 exemplaires, que vous devez tous avoir en votre possession à ce jour.

Nous étions également présents au MARCHÉ FERMIER pour à la fois montrer notre intérêt à la vie communale bien sûr, mais aussi, nous faire connaître et représenter nos adhérents. Les chalandiers un peu frileux dans la matinée, n'ont pas manqué de venir nous rendre visite dans l'après-midi ensoleillé. Ils ont pu constater l'effort fourni par les nombreux bénévoles et exposants pour ce rendez-vous annuel incontournable.

Notre MARCHÉ DE NOËL du 09 décembre dernier s'étoffe un peu plus chaque année. CHIPOUILLE la grenouille a fait plusieurs passages remarquables, auprès des petits et aussi des grands. L'arrivée surprenante du PÈRE NOËL en 2 CV. ainsi que divers jeux en bois ont ravi tout notre petit monde.

Le tirage de la tombola à 18 H. était pourvu de bons d'achats et autres lots très attrayants.

Très chers clients, le bureau, les adhérents commerçants et artisans, restons à votre disposition pour proposer le meilleur de nous-même à votre proximité et pour votre plus grande satisfaction.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2013 que nous souhaitons positive.

La présidente  
Christine LECOMTE

## Approbation du compte administratif 2011 du budget principal

Section de fonctionnement

Résultat définitif ----- + 704 468.82 E

Section d'investissement

Résultat définitif ----- + 186 398.84 E

Ensemble des recettes : 518 069,78 €

Subventions versées aux associations : Les plus importantes faisant l'objet d'un conventionnement annuel avec la CCPR.

Richelais Jeunesse Sportive : 16 000 E

Festival Cape et Epée : 10 000 E

Agir pour l'Emploi (pour le fonctionnement) :  
 15 000 E

Hagari (fonctionnement multi Accueil petite  
 enfance) : 32 000 E

Office de tourisme : 62 000 E

Ecole de Musique : 15 000 E

Agir pour l'Emploi (aide à l'accompagnement du  
 personnel licencié d'Art et Meuble de  
 France) : 4 000 E

## Saison culturelle 2012 - Budget

Dépenses : 45 230 E

Recettes : CCPR 10 365 E - Conseil Général 12 040 E - Région Centre 17 805 E

## Produit fiscal attendu et taux d'imposition 2012

Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2012 est de 413 571 E. Le produit fiscal attendu sera de 476 878 E pour les taxes additionnelles et de 35 387 E pour la fiscalité professionnelle de zone.

Le taux d'imposition des taxes reste identique à celui de 2011.

## Parc de Richelieu - Convention

Le conseil communautaire a approuvé la convention tripartite entre la chancellerie des universités de Paris, la commune de Richelieu et le CCPR pour la gestion du Parc de Richelieu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, après l'arrêt de la location au 31 décembre 2012.

## Relais d'assistantes maternelles - Travaux d'aménagement

Rencontre avec l'association HAGARI pour faire un point sur les modalités financières et pratique du Relais d'Assistantes Maternelles. Aussi la commune de Richelieu a confirmé verbalement que l'ancienne salle de classe de l'école Marie Curie attenante à la garderie était disponible et pourrait être mise à disposition de la CCPR. La situation de cette salle est idéale pour y installer le RAM et permettre ainsi la création d'un pôle petite enfance à Richelieu.

## Restauration du Colbert

Dépenses -----456 408.03 E

Recettes

Subvention----- 298 850.00 E

Emprunt----- 200 000.00 E

## Maison de santé

Dépenses -----1 020 127.27 E

Recettes

Subvention ----- 614 680.00 E

Emprunt ----- 200 000.00 E

Part CCPR----- 90 710.69 E

## Bâtiment de la CCPR

Réflexion et recherche d'un bâtiment pour accueillir les bureaux de la CCPR. Celle-ci semble en bonne voie et permettra d'avoir une identité propre.



## 15<sup>ème</sup> Marché Fermier - Marché Gourmet 2012

En ce 21 octobre il régnait sur Chaveignes une douceur printanière alors qu'il pleuvait sur les villages alentours.

Une journée propice aux découvertes de saveurs innombrables — et les visiteurs de s'emparer déjà des étals multicolores et de senteurs mêlées : cette année encore, cinquante-sept exposants nous ont régales de leurs produits variés et de qualité. M. Jean Méré, notre maître à tous et guide préféré, entouré des officiels est allé à leur rencontre pour déguster le miel et le pain d'épice, le safran, les châtaignes et les fouaces d'autrefois, les fromages et le cresson, le foie gras ponctué de la fabuleuse bernache et d'étonnantes liqueurs.

Ensemble nous avons repris les chansons des « *Marce/s* », au son de la guitare et de l'accordéon d'Agnès et Laurent, un délicieux duo qui a réalisé là, tout au long de la journée, une belle performance.

"L'arbre Voyageur", cette association qui siège dans le département, fait découvrir aux enfants leur environnement naturel afin de mieux le respecter : les deux animateurs nous ont présenté une exposition sur la faune et la flore, des jeux en continu comme ces animaux et plantes à replacer sur les lieux de vie, différents refuges à réaliser pour les petits jardiniers.

Les jouets en bois de M. Berton Bruno ont rencontré un vif succès auprès des enfants. De beaux objets colorés proposant entre autres le jeu du "Palet glissant", le "Remont'mur" ou le "Roule ta boule".

Un fléau, l'herminette ou le paroir d'un sabotier, cette année, dans la cour du Presbytère : la présence d'anciens outils, l'impressionnante scie crocodile capable de fendre un bloc de pierre tendre, asses de rognage, diverses gouges et parmi d'autres quelques battoirs à linge. Nous remercions tout particulièrement M. Claudy Proust de nous avoir prêté ses précieux objets qui nous ont fait nous souvenir pour certains et découvrir pour d'autres des métiers d'autrefois.

De bon matin, les enfants du canton sont venus nombreux nous présenter leurs récoltes, nous les en remercions pour ce spectacle toujours aussi coloré. La remise des récompenses fut ensuite attribuée à nos jardiniers... en herbe et pour le concours de la plus grosse citrouille.

Notre traditionnel rendez-vous musical, avec la chorale dirigée par M. Goodchild. Un moment qui fut très apprécié avec un répertoire riche et fort bien interprété.

La réussite de ce marché ne serait possible sans la contribution de toutes les personnes qui ont participé avant, pendant et après la manifestation. Nous tenons à vous remercier tous, les bénévoles, partenaires, intervenants, employés de la mairie, associations et particulièrement le Comité des fêtes pour ce convivial repas organisé dans la salle des fêtes.

Un grand merci à tous et une Bonne Année 2013





# La paroisse Saint Vincent de Paul

## Les messes de Noël ont lieu

- ✓ le lundi 24 décembre à 19h à l'église Notre Dame Richelieu avec la crèche vivante pour introduire la célébration ou à la Messe de minuit à 23h à Faye la Vineuse,
- ✓ le mardi 25 décembre à 11h00 à l'église Notre Dame de Richelieu

## L'année 2012-2013 est l'année de la FOI pour toute l'Eglise

A l'occasion des 50 ans du début du Concile Vatican II (1962), et des 20 ans du Catéchisme de l'Eglise Catholique (1992). C'est l'occasion pour chacun de nous, de se réapproprier notre foi. Quelle est ma foi ? Quelle est son contenu ? Le sens de ma vie ? Les priorités ? ...

Pour cela, nous vous proposons plusieurs rencontres :

Des soirées d'enseignement « Youcat », depuis octobre dernier, sur les 4 piliers du catéchisme : la Foi, les Sacrements, la Vie quotidienne avec le Christ, la Prière, à la salle Notre Dame à L'Ile-Bouchard :

Jeudi 17 janvier, 20h15 3ème soirée Youcat pour adultes «La célébration des mystères chrétiens I. » (ou les sacrements),

Un Grand témoin : Robert Schuman  
dimanche 27 janvier, 15h salle Notre Dame à L'Ile-Bouchard,  
Conférence «Robert Schuman, un homme de foi en politique»,  
par Jacques Paragon président de l'Institut St Benoît Patron de l'Europe

Jeudi 7 février 20h30 4ème soirée Youcat pour adultes «La célébration des mystères chrétiens II. »

Jeudi 7 mars 20h30 5ème soirée Youcat pour adultes «La vie dans le Christ I. »

Jeudi 14 mars 20h30 6ème soirée Youcat pour adultes «La vie dans le Christ II. »

3ème grand témoin : le Saint Suaire de Turin  
Jeudi 21 mars, 20h30 salle Notre Dame à L'Ile-Bouchard,  
Conférence «Ce que le St Suaire nous dit de notre Foi»  
par Pierre de Riedmatten, président de l'association «Montre Nous Ton Visage»

Jeudi 11 avril 20h30 7ème soirée Youcat pour adultes «La prière chrétienne I. »

Jeudi 16 mai 20h30 8ème et dernière soirée Youcat pour adultes «La prière chrétienne II. »

Et un pèlerinage à Paris le samedi 13 avril : cathédrale Notre Dame pour ses 850 ans, l'église lazarisite où est présent la chasse de saint Vincent de Paul, les Missions étrangères de Paris avec les nombreux martyrs dont saint Théophane Vénard, et la chapelle de la Médaille Miraculeuse.

## Les dates des Messes du dimanche à Chaveignes

Après celles du 21 octobre et du 16 décembre célébrées en 2012

le dimanche 19 mai 2013 à 9h15 pour la fête de la Pentecôte.

La messe a lieu tous les dimanches à Richelieu à 11h00, et dans les villages à tour de rôle à 9h15.

# ORDURES MENAGERES



## Distribution des sacs poubelles

Samedis 12 et 26  
janvier 2013  
de 14 h 00 à 17 h 30



RÉDUCTION À LA SOURCE  VALORISATION MATIERE  VALORISATION ORGANIQUE  VALORISATION ENERGETIQUE 



Avec le SMICTOM du Chinonais, agissons au quotidien pour l'avenir !

### STOP PUB

Trop de publicités ? Mais vous souhaitez recevoir les publications de vos collectivités. Apposez notre autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres. Il est à votre disposition gratuitement au SMICTOM, sur le site Internet dans la rubrique "Je réduis mes déchets" et par téléphone, courrier ou courriel.



### COMPOSTAGE

Valorisez vos déchets organiques ! Depuis 10 ans le SMICTOM du Chinonais propose des composteurs à tarif réduit et ce sont déjà plus de 4 800 foyers équipés. Tout au long de l'année, près de 30 permanences sont assurées aux bureaux du SMICTOM, renseignez-vous.



### TRI & RECYCLAGE

Que vous hésitez sur certains déchets à jeter dans le sac jaune ou le sac noir, en déchèterie ou encore à donner, nous sommes à votre disposition pour des solutions et conseils.



## Contributions 2011

### Contribution de la Communauté de Communes du Pays de Richelieu pour la déchèterie :

129 363 Euros pour 8 469 habitants soit 15.27 Euros par habitant

### Contribution pour la collecte et le traitement des ordures ménagères - coûts à l'habitant en 2011 :

60.41 Euros pour 1 passage et 72.49 Euros pour 2 passages

### Coût de la collecte et du traitement :

#### Matériaux à recycler (flux jaune + flux bleu)

Si l'on trie, cela coûte : 34.38 Euros HT la tonne

Si l'on ne trie pas, cela coûte : 210.84 Euros HT la tonne

#### Emballages en verre

Si l'on trie, cela coûte : 6.94 Euros HT la tonne

Si l'on ne trie pas, cela coûte : 237.05 Euros HT la tonne

#### Déchets verts par compostage individuel

Si l'on trie, cela coûte : 0.00 Euros HT la tonne

Si l'on ne trie pas, cela coûte : 237.05 Euros HT la tonne



## Avant les grands froids, pensez à protéger votre compteur d'eau !

Installé à l'extérieur ou à l'intérieur de votre propriété, votre compteur d'eau craint le gel.

Quelques précautions éviteront que votre compteur ne se brise sous la pression de l'eau gelée ... et que vous ne soyez privé d'eau !

- **Votre compteur est placé dans un regard, à l'extérieur**
  - Utilisez des sacs remplis de billes ou de débris de polystyrène pour isoler le compteur
  - Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et fermez bien le regard
  - Veuillez ne pas utiliser de feuilles mortes, de la paille, ou de la laine de verre qui ne sont pas adaptées à une protection extérieure
- **Votre compteur est dans une cave ou un garage**
  - Protégez les canalisations et le compteur à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse par exemple)
- **En cas d'absence prolongée**
  - N'interrompez pas totalement votre chauffage
  - Vidangez votre installation à l'aide de la purge située après votre compteur et assurez-vous que le robinet de votre compteur est bien fermé.



## CONSEILS ARCHITECTURAUX GRATUITS

Le C.A.U.E. Touraine, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre et Loire, créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, a débuté ses fonctions le 1er octobre 2010 et a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il conseille les élus et les particuliers, sensibilise les professionnels et les publics scolaires.

### Conseils pour les particuliers

Le CAUE Touraine conseille gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction. Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison, réaliser une extension, réhabiliter un bâtiment, édifier une clôture ; avant de vous engager, avant les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel.

Les conseillers du CAUE vous informent, vous conseillent, vous orientent dans votre projet.

Des professionnels, architectes, urbanistes, vous reçoivent gratuitement les mercredis et vendredis sur rendez-vous, à Tours. Le CAUE ne réalise pas de plans.

C.A.U.E. Touraine - 45 rue Bernard Palissy - 37000 TOURS.

Tél : 02.47.31.13.40. Mél : [caue37@caue37.fr](mailto:caue37@caue37.fr)

Visitez notre site internet : [www.caue37.fr](http://www.caue37.fr)

# SATESE

## D'Indre-et-Loire

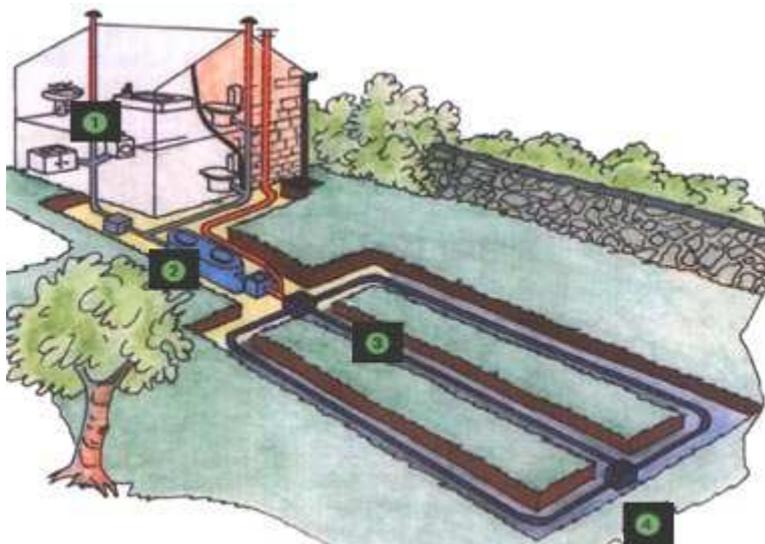


## SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Par assainissement non collectif (ou assainissement individuel), on désigne "tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement".

L'assainissement non collectif est généralement préconisé pour des zones à faible densité de population, où la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout) serait trop onéreuse et/ou difficile à mettre en place. Bien conçu et bien entretenu, un système d'assainissement individuel est aussi efficace qu'un assainissement collectif.

### Exemple d'une filière type d'assainissement



### Constitution d'un dossier

1 - La collecte : Les eaux usées domestiques provenant des différents équipements de l'habitation sont acheminées vers le prétraitement.

2 - Le prétraitement (en général une fosse toutes eaux) : La fosse retient les matières solides. Une ventilation doit être mise en place afin de permettre l'évacuation des gaz de fermentation qui sont corrosifs et peuvent endommager la fosse.

3 - Le traitement : L'épuration s'effectue dans le sol (naturel ou reconstitué). Au cours de l'infiltration, les microorganismes naturellement présents dans le sol dégradent la pollution apportée.

4 - L'évacuation : les eaux épurées sont évacuées par infiltration dans le sol (solution à privilégier) ou par rejet vers un site naturel aménagé.

### Demande de diagnostic assainissement non collectif lors de transaction immobilière

Depuis le premier janvier 2011, un diagnostic de l'assainissement non collectif doit être joint à un acte de vente.

Ce document délivré par le Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC-SATESE, doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

Si l'installation s'avère non-conforme, l'acquéreur devra procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai de 1 an après l'acte de vente.



# LE SIEIL vous appartient

Le SIEIL est un syndicat intercommunal, propriétaire des lignes d'électricité au nom de toutes les communes d'Indre-et-Loire (à l'exception de Tours). Le Syndicat est donc, par nature, **au service des communes et de leurs administrés**.

Le « locataire » des lignes, c'est ERDF (Electricité Réseau Distribution France : la branche « distribution » d'EDF). ERDF assure ainsi l'exploitation des lignes, sur la base d'un contrat de concession d'une durée de trente ans (prochain renouvellement : 2022).

En tant que propriétaire du réseau, **le SIEIL est garant de la qualité du service public de distribution d'électricité**. A ce titre, l'une de ses missions essentielles consiste à contrôler, de manière permanente, l'activité d'ERDF, afin de s'assurer qu'elle demeure conforme au contrat de concession.

Outre l'électricité, le SIEIL (75 ans d'âge !) a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée (plans des réseaux d'électricité, de gaz, etc) et, aujourd'hui, les énergies renouvelables. Il s'agit de compétences dites « à la carte » : au choix des communes adhérentes.

**LE SIEIL : mode d'emploi :** Le SIEIL, présidé depuis 2008 par **Jean-Luc Dupont**, maire de l'Ile-Bouchard, est géré par un conseil municipal géant appelé « **Comité syndical** », composé des 309 délégués des communes adhérentes. Le Comité syndical se réunit quatre fois par an pour délibérer sur toutes les questions concernant l'activité du SIEIL. Son noyau dur, le **Bureau** (21 membres), compte huit vice-présidents, en charge chacun d'un domaine de compétence du Syndicat.

**EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables :** Le SIEIL a créé en 2012 **EneRSIEIL**, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à favoriser le développement des énergies nouvelles et la maîtrise de la demande d'énergie. **En 2013, EneRSIEIL va ainsi concrétiser plusieurs projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable** (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...).

SIEIL (Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire) 12 – 14, rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 Tours cedex 1  
Tél : 02 47 31 68 68 - Courriel : [sieil@sieil37.fr](mailto:sieil@sieil37.fr)

**Bornes de recharges pour véhicules électriques :** Le syndicat a adressé un questionnaire aux communes afin de savoir si elles étaient intéressées par la mise en place de ces bornes , éventuellement d'installations abritant les véhicules en phase de rechargement (ombrière)et si elles pouvaient mettre à disposition des emplacements .

**L'aide aux foyers en difficultés :** Avec le conseil général d'Indre et Loire , EDF , gaz de France , Suez , France Télécom et le syndicat professionnel des entreprises des services des eaux et d'assainissement, le SIEIL aide les personnes en difficulté à régler leurs factures d'énergie.

**Audit du réseau E P (éclairage public) :** Avant de rénover son parc d'éclairage la commune a besoin de connaître l'état de ses installations. L'audit de son patrimoine EP déterminera les actions urgentes à mener (mise aux normes , remplacement du matériel défectueux )ainsi que les actions de maîtrise de l'énergie comme le remplacement de lampes énergivores , de mise en place d'un système de gestion. Le SIEIL a sélectionné par appel d'offres Noctabene pour proposer aux communes adhérentes un audit de leur éclairage public. L'audit bénéficie du soutien financier de l'ADEME.

**La Persillière à Chaveignes :** Le SIEIL participe au renforcement électrique en cours.



## Réagir face à des pratiques de démarchage à domicile suspectes

Il arrive que des sociétés se présentant sous l'identité d'ERDF ou comme partenaire d'ERDF procèdent à du démarchage téléphonique ou à domicile. Comment réagir ?

- ✓ ERDF précise qu'elle ne procède à aucune démarche de nature commerciale, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire de partenaires.
- ✓ En cas d'intervention technique d'ERDF, tout client peut demander au technicien d'ERDF de décliner son nom et d'indiquer le point de livraison du client inscrit sur sa facture.

Ce communiqué rappelle les possibilités de recours en vigueur en cas de pratiques de démarchage à domicile frauduleux.

### Si vous êtes victime, un seul réflexe : portez plainte !

En cas de tentative d'escroquerie, d'effraction de domicile, de vol... déposez plainte au commissariat de police ou à la gendarmerie la plus proche.

Munissez-vous de tous les renseignements en votre possession :

- Références des personnes à l'origine du démarchage, carte de visite, coordonnées, numéro de plaque d'immatriculation...
- Tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'entreprise

### Ils protègent les consommateurs : contactez les services de l'Etat !

En cas de pratiques de démarchage à domicile suspectes ou illégales, tout citoyen peut solliciter l'aide de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Réagissez en cas de :

- Soupçons ou tromperie sur l'identité de l'entreprise, de la personne (refus de présenter une carte professionnelle, utilisation trompeuse de logos, marques, labels...)
- Non respect des règles encadrant le démarchage à domicile\* (remise d'un contrat écrit en bonne et due forme accompagné d'un bordereau de rétractation, délai de réflexion de 7 jours avec l'interdiction de percevoir une contrepartie financière...)

\* articles L121-21 à 121-33 du Code de la Consommation

#### Permanences consommation

sur place ou par téléphone

**De sept. à juin** : le lundi de 14h à 17h,  
le mercredi et le vendredi de 9h à 12h

**En juillet et août** : le mardi et le jeudi de 9h à 12h

#### Courrier de signalement de démarchage à domicile suspect

DDPP – Unité de la Sécurité du Consommateur, Loyauté  
et Fonctionnement des Marchés

#### Cité administrative du Cluzel

61, avenue de Grammont – BP 12023  
37020 TOURS CEDEX 1

**Tél.** : 02 47 31 11 11 – **Fax** : 02 47 05 58 96

**Mail** : [ddpp@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:ddpp@indre-et-loire.gouv.fr)

### ERDF modernise le réseau haute tension alimentant Chaveignes

ERDF a entrepris depuis 2011 des travaux sur les communes de Luzé, Courcoué et Chaveignes dans le cadre de sa politique de sécurisation et de modernisation du réseau électrique haute tension 20 000 V.

Ces travaux qui se déroulent essentiellement sur 2012 vont permettre la mise en souterrain de 50 km de réseau sur l'ensemble des communes concernées et la dépose de 550 poteaux bétons. 5 km de lignes aériennes en zone boisée exposées aux risques de chutes d'arbres, seront notamment déposées. Ce chantier est le plus important d'ERDF en Touraine à ce jour.

L'alimentation en électricité de la commune de Chaveignes sera fiabilisée et améliorée à l'issue de ces travaux de grande ampleur.

# AGIR POUR L'EMPLOI

78 route de Chinon – 37120 RICHELIEU - 02.47.58.13.77  
ASSOCIATION INTERMEDIAIRE – Antenne MAISON DE L'EMPLOI

## **Vous êtes :**

**Un particulier** : besoin de quelqu'un pour vous aider à faire votre ménage, repassage, jardinage, bricolage.... (déduction d'impôts, CESU)

**Une entreprise** : surcroit d'activité, recrutement, remplacement...

**Une association, une collectivité** : besoin ponctuel, entretien de locaux, espaces verts ou autres petits travaux....

**Nous nous occupons de vous trouver la personne compétente pour la tâche à effectuer, de la déclaration d'embauche, du contrat de travail, de la fiche de paie**

## **Un partenariat de proximité**

### **Agir'Action, des ateliers pour vous :**

Communication  
Gestion du stress  
Esthétique

**Animés par des professionnels ! Demandez nous le planning !**

**Le GRETA vous propose des visas** bureautique, internet, power point, éco-citoyen ouvert à tout publics, dans les locaux d'agir pour l'emploi. Venez vous inscrire !

**L'entraide ouvrière et Lire & Dire** organise chaque vendredi des ateliers, formation de base et aide au code de la route, venez vous inscrire !

**Pôle Emploi** vous aide à travailler votre CV, lettre de motivation et à créer votre espace emploi. Venez vous inscrire sur les ateliers !

**N'hésitez pas à nous contacter au 02.47.58.13.77**

# A S S A D

## **L'Automne Paisible du Richelais**

Est une association de service, de soins et d'aide à domicile, bénéficiant de l'agrément qualité. C'est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnu d'utilité publique par décret du 13 Novembre 1996. Les interventions ouvrent droit à une réduction d'impôt à la hauteur de la moitié des sommes engagées. Elles peuvent être aidées en partie par des organismes financeurs : Caisse de retraite, Mutuelles, APA du Conseil Général.

L'Assad a pour vocation de faciliter le quotidien des familles, des personnes âgées, handicapées, des personnes malades en les accompagnant et les soutenant dans l'accomplissement ponctuel ou pérenne.

**Des activités de service à domicile 5 jours sur 7** : L'entretien du logement, du linge (lavage ,repassage), préparation des repas, courses.

**Des actes essentiels du quotidien 7 jours sur 7** : Lever, toilette, change, habillage, transfert, repas, garde de nuit.

**Dans les activités sociales et relationnelles 5 jours sur 7** : Démarches administratives, transport accompagné, activité ludique (jeux, lecture).

L'aide à domicile est une professionnelle qui intervient pour aider à l'accomplissement des tâches de la vie quotidiennes des personnes rencontrant des difficultés passagères ou durables. L'Assad offre un service de qualité grâce à une équipe dynamique d'aide à domicile discrète, performante et dévouée.

- ✓ Les auxiliaires de vie sociale : titulaire d'un diplôme d'état.
- ✓ Les employées à domicile : titulaire d'un diplôme du secteur social ou d'état assistant de vie.
- ✓ Les agents à domicile.

Une fois le premier contact pris, le responsable propose rapidement un rendez-vous au domicile de la personne. Elle étudie sa demande, évalue ses besoins, répond aux questions et à celle de la famille. Elle donne toutes les explications pour constituer le dossier et propose le service adapté. Faire appel à nos services, c'est bénéficier d'une équipe réactive, formée, motivée, expérimentée et sérieuse, C'est bénéficier d'une évaluation, d'une continuité des besoins et du suivi des interventions

**N'hésitez pas à nous contacter au 02.47.58.26.21 ou au bureau : 9, grande rue 37120 RICHELIEU**  
Permanences accueil public et téléphone : du lundi au jeudi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 et vendredi 8h30 à 12h30



L'ADMR : un réseau national soit **3350** associations, **110 000** bénévoles, **104 500** salariés, **703 000** personnes aidées,

En Indre et Loire, **44** associations locales, **450** bénévoles, **1627** salariés, **8224** personnes aidées.

L'Association ADMR de RICHELIEU (intervenant sur 16 communes) composée de 30 salariés, 140 personnes aidées et d'une Présidente : Me Girault/Dutemple.

Les aides à domicile aident les personnes âgées, handicapées, malades, valides ou en perte d'autonomie pour :

- Les actes de la vie quotidienne : ménage, courses, préparation de repas, repassage...
- Les actes d'aide à la personne : aide à la toilette, au lever, au coucher, à la prise de repas.

Des techniciennes d'Intervention Sociales et Familiales peuvent intervenir auprès des familles ayant des enfants de moins de 16 ans lors d'évènements familiaux (maladie d'un parent, d'un enfant, grossesse, naissance...)

Les Aides Soignantes à domicile effectuent des soins de nursing, des levés, des couchers sous la responsabilité d'une Infirmière Coordinatrice (service pris en charge en totalité par les caisses de retraite).

Les associations ADMR sont toutes agréées « service aux personnes » par le Conseil Général d'Indre et Loire.

La chargée de secteur : Evalue la demande au domicile de la personne, Propose des modalités de prise en charge financières possibles (caisse de retraite, CAF, MSA, Conseil Général avec l'APA ou la Prestation de Compensation du Handicap, Mutuelles santé...), Organise les plannings des aides à domicile, Assure le suivi des interventions, Les interventions des aides à domicile peuvent avoir lieu tous les jours, occasionnellement (sorties d'hospitalisation par exemple), ou sur le long terme.

**Si vous avez besoin d'être aidé ou renseigné,  
n'hésitez pas à contacter**

**Me DERNONCOURT, chargée de secteur,  
Ou Melle COTET, Infirmière Coordinatrice  
au 02 47 58 12 19 (pour les 2 services)**



L'essentiel & plus encore

## **MSA Berry-Touraine :** **la protection sociale du monde agricole et rural**

Trois points d'accueil pour bénéficier d'un conseil personnalisé et adapté à votre situation

<b>Tours</b> 31 rue Michelet	Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
<b>Chinon</b> 11 avenue Pierre Labussière	Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
<b>Loches</b> 7 ter route de Tours	Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h

**Une seule adresse et un seul numéro de téléphone pour nous contacter**

Nous écrire : MSA Berry-Touraine - 19 avenue de Vendôme - CS 72301 - 41023 Blois Cedex

Nous téléphoner : 02 54 44 87 87

**[www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr) : un nouveau site avec plus de 40 services en ligne pour vous simplifier la vie**

Consultation du paiement des prestations, consultation des décomptes maladie, attestation de droits maladie, consultation du relevé de carrière, déclaration unique d'embauche, déclaration de salaires, etc...



# PRESENCE VERTE TOURAINE

## Votre service de Téléassistance

Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet,  
pour un secours immédiat 7j/7 - 24h/24

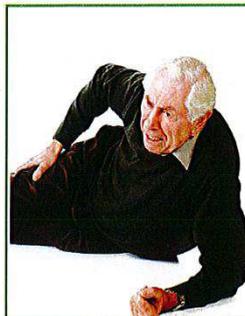
Sortie d'hôpital, Chute, malaise, angoisse... Présence Verte : une réponse adaptée à chaque situation.



### Lucienne - 82 ans

« Rester chez moi le plus longtemps possible, c'est mon vœux le plus cher.

Je suis abonnée à **Présence Verte**, je suis rassurée et mes enfants aussi ... »



### Jean - 75 ans

« **Présence Verte**, j'ai pas besoin de ça, c'est ce que je disais avant que mon col du fémur ne se brise.

C'est long plusieurs heures par terre quand on souffre .... »

### Cécile - 28 ans

« Je suis diabétique, ma crainte c'est le malaise.

**Présence Verte** pour moi, c'est une garantie d'un secours rapide et efficace... »



### Laurent - 37 ans

« Si je tombe de mon fauteuil, je ne peux malheureusement pas me relever, ni même atteindre le téléphone.

J'ai toujours mon médaillon **Présence Verte** sur moi ... »



Présence Verte Touraine travaille en partenariat avec de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels oeuvrant en faveur du maintien à domicile.

Aucun démarchage à domicile n'est effectué par nos services. Notre action s'inscrit dans le cadre d'une action sociale d'accompagnement à domicile.

Différentes aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général, les caisses de retraite, les communes... l'Association Présence Verte Touraine est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur). Les conseillers Présence Verte sont présents pour aider les abonnés au niveau des démarches à accomplir.

# PRESENCE VERTE TOURAINE

Siège Social et agence de Loir-et-Cher

19 Avenue de Vendôme - 41000 BLOIS

☎ 02.54.44.87.26

Agence d'Indre-et-Loire

31 rue Michelet - 37000 TOURS

☎ 02.47.31.61.96

[www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)



## Tarifs de la salle des fêtes de Chaveignes (Indre-et-Loire) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013

Tarif A : tarif pour une journée

Tarif B : tarif pour deux journées

Tarif C : tarif pour vin d'honneur et réunion

Tarif D : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille ou la remise des clés à 11 h le lendemain

Tarif E : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille et la remise des clés à 11 h le lendemain

Période du 1e mai au 30 septembre	Hab. commune	Hab. hors commune
Tarif A	90.00 €	145.00 €
Tarif B	145.00 €	230.00 €
Tarif C	35.00 €	40.00 €
Tarif A + D	110.00 €	165.00 €
Tarif B + D	165.00 €	250.00 €
Tarif C + D	55.00 €	60.00 €
Tarif A + E	130.00 €	185.00 €
Tarif B + E	185.00 €	270.00 €
Tarif C + E	75.00 €	80.00 €

Période du 1e octobre au 30 avril	Hab. commune	Hab. hors commune
Tarif A	125.00 €	180.00 €
Tarif B	215.00 €	300.00 €
Tarif C	70.00 €	75.00 €
Tarif A + D	145.00 €	200.00 €
Tarif B + D	235.00 €	320.00 €
Tarif C + D	90.00 €	95.00 €
Tarif A + E	165.00 €	220.00 €
Tarif B + E	255.00 €	340.00 €
Tarif C + E	110.00 €	115.00 €

Associations ayant leur siège social à Chaveignes ----- 31.00 €

Associations oeuvrant en faveur de l'emploi ----- 31.00 €

Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet ----- 30.00 €

Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle ----- 122.00 €

### Possibilité de location de vaisselle auprès du comité des fêtes

Pour tout renseignement : Tél 02 47 58 25 91 ou 02 47 95 30 61



# LE COMITE DES FETES

En ce début d'année, le bureau, les membres du Comité des fêtes et moi-même venons vous adresser nos meilleurs vœux : bonheur, santé, prospérité pour cette année 2013. Il me faut aussi vivement remercier Mr le Maire et son conseil municipal pour la subvention octroyée, facilitant le fonctionnement de notre comité.

Je remercie tous les bénévoles qui nous aident pour l'ensemble des manifestations de notre commune ... sans eux rien ne serait possible. Si quelques volontaires "supplémentaires" pouvaient se joindre à nous, j'en serais ravi. L'assemblée générale aura lieu à la salle des fêtes le : **01 FEVRIER 2013 à 20 H 00**. Venez nombreux, pour la pérennité de notre Comité.

## **RETROSPECTIVE 2012**

- samedi 03 Mars : Soirée dansante avec couscous et la participation de 289 convives
- dimanche 20 Mai : Malgré un temps exécrable, il y a eu 21 courageux randonneurs
- samedi 30 Juin : Feu de st Jean et son feu d'artifice sans oublier le concours de pétanque
- samedi 1er Septembre : Comme prévu, Voyage au Puy du Fou pour 121 personnes
- samedi 15 Décembre : Arbre de Noel avec un gouter offert par le CCAS

## **DATES à RETENIR pour 2013 :**

- le 02 MARS : Soirée dansante (orchestre Tony Bacle) avec couscous
  - le 19 MAI : Randonnée Vélo
  - le 29 JUIN : Feu de ST Jean
  - le 14 DECEMBRE : Arbre de Noel
- et un voyage dont la destination et la date reste à préciser

## **DIVERS**

Location de vaisselle : TEL : 02 47 95 30 61 - 02 47 58 25 91

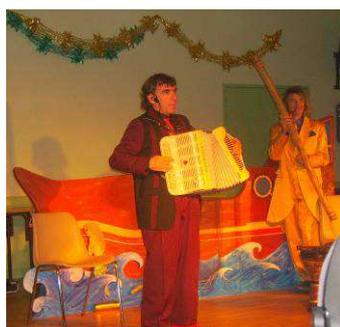
le couvert ( 2assiettes, 2verres, fourchette, couteau, tasse) **0,30 €**

le couvert avec flûte : 0,40 €

Caution demandée : 20€ (non restituée en cas de vaisselle cassée ou sale )

Location d'un Barnum 1 TEL : 02 47 58 13 86 - 12x5 monté par nos soins : 120 € le week-end

**NOUVEAU** Location Tables et Bancs : TEL : 02 47 58 13 86 - l'ensemble (1Table + 2 Bancs) : 2,50€ - Caution demandée : 50 €



Le Président

Alain MONTAS